



Projet Pédagogique 2015/2016

Service Enfance

Accueil de Loisirs « La Planète Bleue »

Organisateur : Mairie de Toulon sur Allier

1. Rappel des objectifs du projet éducatif territorial (comité de pilotage)

Garantir la continuité éducative et viser la réussite scolaire pour tous :

- ✚ Assurer la continuité, la complémentarité et la cohérence des différents temps éducatifs, à travers une coopération renforcée entre les acteurs,
- ✚ Renforcer la communication avec les parents et favoriser les échanges avec les autres acteurs de l'éducation,
- ✚ Favoriser la réussite scolaire en offrant les meilleures conditions matérielles et pédagogiques aux enfants, dans le respect des projets d'écoles,.

Consolider pour tous les enfants une offre éducative de qualité permettant leur développement et leur épanouissement :

- ✚ Favoriser l'accès à l'offre éducative, à la culture et aux loisirs pour tous,
- ✚ Conforter une offre éducative respectant les rythmes de l'enfant,
- ✚ Poursuivre la pratique d'activités éducatives permettant le développement de nouvelles compétences et la responsabilisation des enfants,
- ✚ Promouvoir la santé et le bien être des enfants dans toutes les actions éducatives,

Développer la savoir vivre ensemble pour faire de notre commune un territoire solidaire et respectueux :

- ✚ Développer l'apprentissage à la vie citoyenne et éduquer à l'environnement et au développement durable,
- ✚ Développer les liens intergénérationnels et les partenariats avec les associations.

2. Le projet de direction :

Une bonne communication :

- En matière de communication, ce n'est pas l'intention qui compte mais le résultat obtenu. Seule la réaction de notre interlocuteur nous renseigne valablement sur ce que nous avons réellement fait passer,
- Quand on communique, il faut veiller à sélectionner les informations et choisir la manière de les transmettre en fonction de la cible (enfants de différents âges, parents, élus, enseignants, bénévoles d'associations, et bien sûr les membres de l'équipe),
- Lorsqu'un agent communique vers l'extérieur (parents, associations, etc...), il renvoie une image de celle-ci, il devient en quelque sorte un porte parole...,
- Pour la communication avec les parents, l'animateur cherchera à la rassurer mais aussi à lui présenter les projets de son enfant qui sont mis en œuvre, à mettre en valeur la manière dont il participe et à donner envie aux parents de s'impliquer dans les projets et les activités,
- L'animateur construit son rôle de référence à des missions éducatives bien spécifiques qui se conjuguent avec celles de l'école et de la famille. Il faut qu'il connaisse et respecte ces deux principaux co-éducateurs, se faire connaître d'eux et rechercher le dialogue dans l'intérêt de l'enfant,
- Quand on a réussi à nouer des relations de partenariats dans l'environnement de la structure, il faut veiller à l'entretenir durablement... A nous de jouer !!!

Construire la relation à l'enfant :

- Adopter en toutes circonstances une attitude laïque basée sur le respect de l'autre et de ses différences,
- Connaître les différentes étapes du développement de l'enfant et ses besoins fondamentaux,
- Respecter le rythme de vie de l'enfant,
- Prendre en compte les besoins et les capacités des enfants pour concevoir des activités adaptées,
- Considérer tous les temps de la journée, comme des temps éducatifs, prétextes à des activités diverses,
- Faire une grande place au jeu, source d'apprentissage et de plaisir,
- Favoriser l'autonomie des enfants, contribuer à leur construction citoyenne et stimuler leur capacité d'écoute et d'ouverture,
- Valoriser la diversité des cultures, instaurer un climat d'écoute et de respect mutuel,
- Etre à l'écoute de l'expression des enfants et les accompagner dans la réussite de leurs projets, en privilégiant leur autonomie,
- Etre disponible et manifester son enthousiasme pour l'exercice de ce rôle auprès des enfants et au sein de l'équipe,

La participation des enfants :

- Avant de se lancer dans une telle démarche, l'animateur apprécie le niveau de participation la plus adapté (capacités et expériences) pour l'enfant mais sans le minimiser !!!,
- L'animateur est attentif aux apprentissages nécessaires et aux conditions à réunir pour que les enfants gravissent progressivement l'échelle de la participation qui le conduit vers la réussite des ses projets,
- Les enfants porteurs de projets ont besoin d'encouragements et de la stimulation de l'animateur à se dépasser, consolider leurs acquis et accroître leurs potentiels,
- Pour instaurer une démarche participative dans la structure, il faut que l'organisation collective le permette, les règles de vie sont explicites et comprises de tous, que des temps de concertations existent, que les décisions soient prises de façon démocratiques, et que chacun connaisse ,les rôles et places de chacun,
- En tant qu'animateur, accompagnateur de projets d'enfants, mieux vaut inciter et aider à faire plutôt que de faire à sa place et les faire réfléchir pour trouver des solutions,

Faire équipe autour d'un projet :

- L'animateur contribue à l'éducation des enfants en référence à des valeurs qui sont explicitées dans le PEDT,
- L'animateur agit au sein d'une équipe qui élabore et met en vie un projet pédagogique qui précise ce que les animateurs proposeront aux enfants,
- La démarche d'élaboration de projets comporte plusieurs étapes qu'il est conseillé de respecter pour aboutir à des propositions qui répondent aux besoins des enfants et à l'ambition que l'on formule pour leur éducation,
- Les projets et activités proposés aux enfants doivent être respectueux de la réglementation en vigueur,
- L'animateur est un membre actif d'une équipe solidaire et cohérente qui s'organise et qui évalue son action au regard des objectifs qu'elle s'est fixées,
- L'évaluation permet de mesurer l'écart entre ce qui était prévu et le réalisé afin d'apporter les améliorations nécessaires,
- Tout en définissant le plus précisément possible son projet, l'équipe doit veiller à ce que l'expression et les propositions des enfants soient prises en compte,
- Etre animateur c'est évoluer, développer continuellement ses capacités, se remettre en question et évaluer sa progression au regard des objectifs de formation que l'on se fixe pour soi-même,

Assurer la sécurité des enfants :

- Le meilleur moyen d'assurer la sécurité des enfants, c'est de prendre en compte leur possibilités et d'être attentif à leurs besoins. Attention, l'utilisation du téléphone portable à des fins personnel sur le

temps de travail, ne doit se faire que dans des situations exceptionnelles et/ou ayant un caractère urgent,

- En préparant une activité dans toutes ses dimensions (aménagement de l'espace, choix des matériels, les étapes du déroulement, la place de chaque animateur, la marge d'initiative laissée aux enfants...) l'équipe d'animateur garantit la sécurité des enfants,
- Lorsque vous avez un doute, ou une interrogation, quant aux conditions de mise en œuvre d'une activité, prenez conseil et référez vous aux textes réglementaires,
- Soyez conscient qu'à tout moment vous êtes un modèle pour les enfants,
- Souvenez vous qu'un enfant difficile a souvent des problèmes personnels. Ne cédez pas à l'enfant « énervant » en lui criant dessus, confiez le à un autre animateur,
- Lorsque la situation d'un enfant vous semble complexe ou délicate, partagez vos questions en réunion d'équipe. Vous n'êtes jamais seuls !!!
- Soumis au devoir de réserve, vous ne devez pas ébruiter des événements concernant une situation professionnelle,
- Identifiez et maîtrisez votre propre rapport aux risques et aux situations conflictuelles,

Encadrer et animer la vie quotidienne et les activités :

- Tous les temps de vie de l'enfant contribuent son éducation et peuvent être source de plaisir et d'épanouissement, . Ils nécessitent de la part de l'animateur la même attention et la même qualité de préparation,
- Pour organiser la vie quotidienne et orienter son choix d'activité, l'animateur se réfère aux besoins fondamentaux des enfants, aux possibilités qui caractérisent leur stade de développement et aux objectifs du projet pédagogique,
- Le jeu est l'activité première de l'enfant. La dimension ludique doit avoir une grande place dans les activités mais aussi sur tous les autres temps !!!
- Pour que l'activité soit plus qu'une occupation ponctuelle proposée aux enfants, elle doit s'inscrire dans un projet d'animateur ayant des objectifs à atteindre,
- Le choix des activités dans un projet doit être variés, les supports peuvent être différents...
- Dans les temps de vie quotidienne et au cours des activités, l'animateur veille au bien être des enfants et à leur participation active. Il encourage, valorise, aide chaque enfant, et reste à l'écoute des idées qu'il exprime pour bâtir de nouveaux projets,
- La préparation des activités doit être minutieuse et rigoureuse du point de vue de l'aménagement des espaces, du matériel (préparation, rangement et nettoyage), des étapes de déroulement pour en garantir la qualité et assurer la sécurité.

3. Situation Initiale aux Projets Pédagogiques

Avec lecture du nouveau Règlement Intérieur

✚ Organisation générale : plusieurs nouveautés

- Réunion de coordination :
 - Mairie : Lundi 9h30 (Sébastien),
- Service : Lundi 13h30/15h (Sébastien, Christelle et Andréa)
- Réunion d'équipe avec un ordre du jour établi sur le trimestre,
 - Jeudi de 14h à 15h
- Temps de formation animateur une fois tous les deux mois :
Thème à décider
 - Vendredi de 14h à 15h
- Etablissement des **fiches de postes** afin de reprecisez « qui fait quoi ? » Version 2015/2016
- Deux entretiens par an seront organisés avec le responsable du service. Un entretien annuel aura lieu avec le maire,
- **Communication Interne** :
- Cahier de liaison par groupe qui restera dans les classeurs, ils seront à la disposition de tous. Bien informer tous nos collègues. Ce cahier sera remis à Sébastien tous les jours sur son bureau pour 9h maxi (sauf le mercredi). Il les remettra dans les classeurs avant midi,
- Règlement Intérieur Interne,
- Fiche demande de travaux,
- Protocole sanitaire et assistant sanitaire : Christelle,
- P.A.I. : établissement d'un document et rencontre avec les familles et le directeur de l'école
- **Classeur de présences/liaison** : organisation matin midi et soir, lien avec l'école maternelle,
- Rencontre avec les enfants dès la première semaine de Septembre pour leur lire le règlement intérieur et mettre en place les règles de vie qui seront validées par un vote,
- **Réunion de bilan avec les enfants une fois par trimestre et par classe. Suivi par Christelle**
- Planning des congés annuels des agents, voir document annuel.
 - Temps d'information sur les périodes non travaillées et congés annuels

✚ Accueils Périscolaires :

- Accueille en moyenne 20 enfants le matin et 20 le soir,
- Deux groupes : un par écoles, en fonction des effectifs 1 seul groupe
- Effectif régulier en fonctions des jours d'accueils,
- Un directeur,
- Deux animatrices sur les groupes,

- Projets d'animation en fonctions des TAP et rythmes des enfants : privilégier des pôles d'activités, voir aménagement des locaux,
- Proposer des fils rouges : concours de dessins, centre de table pour le repas des aînés, Fresque, décoration des salles, composition collective, etc...
- Plusieurs salles dédiés aux 2 tranches d'âges avec du mobilier adapté, cour de l'école, stade, salle polyvalente sur réservation,
- Ménage hebdomadaire des locaux : **Nettoyage après activités (table et balai)**
 - Mardi de 14h à 15h (2) et mardi 8h45 à 9h45 (1)
 - Bernadette : Salle Blanche
 - Mathilde : Salle Bleue
 - Mathilde : Salle verte et hall cantine
- Ménage quotidien des locaux :
 - Matin : Mathilde : Aspirateur 7h30 / 8h
 - **Sur 5 jours voir ménage des trois salles**
 - Soir : Bernadette : vider les poubelles et vérifier que les salles soient rangées,
- Gestion des stocks DE matériel et du rangement : Christelle,
- Gestion des produits d'entretien : Mathilde,
- Fonctionnement (Facturation à l'heure,, inscription, classeurs de présences, etc...)
- **Horaires :**
 - Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi De 7h à 8h45
 - 7h/8h : un seul groupe (citadelle) : jeux calmes
 - 8h/8h35 : deux groupes jeux de société et fil rouge
 - 8h30/8h45 : Pascale départ pour la maternelle... aide aux enfants et Mathilde surveille les grands
 - Mercredi De 7h à 9h
 - 7h/8h : un seul groupe (citadelle) : jeux calmes
 - 8h/8h50 : deux groupes jeux de société et fil rouge
 - 8h50/9h : départ pour la maternelle... aide aux enfants
 - Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi De 16h30 à 18h45
 - 16h30/17h : deux groupes si + de 12 enfants : goûter
 - 17h/18h : deux groupes, jeux extérieurs jeux de société et fil rouge : thématiques à choisir + aide aux devoirs (APE)
 - 18h/18h45 : un seul groupe : jeux libres

✚ Accueils extrascolaires :

- Effectifs fluctuants selon les vacances et les mercredis,
- Risque d'augmentation des effectifs sur le mercredi après midi,
- Inscriptions à l'avance mais changements réguliers,
- Quelques enfants extérieurs à l'école,
- Quelques PAI,

- Un directeur,
- Une directrice adjointe et deux ou trois animatrices sur les groupes, possibilité de renfort
- Plusieurs salles dédiés aux 2 tranches d'âges avec du mobilier adapté, cour de l'école, stade, salle polyvalente sur réservation
- Développer innovation pour les après-midi,
- **Equipe des vacances, planning annuel**
- Ménage quotidien des locaux : **Nettoyage après activités**
 - Mercredi : Soir : vider poubelles et vérifier sanitaires
 - Vacances : matin : Aspirateur salles,
Soir : vider les poubelles et nettoyer les sanitaires,
- **Organisation du rythme de vie des enfants,**
 - **Mercredi** : De 13h30 à 18h45 **Direction : Christelle**
 - 13h10 à 15h ;
 - Pascale : sieste de 13h10 à 15h,
 - Christelle et Mathilde : 2 groupes en fonction de l'effectif : entretien du jardin... autres projets
 - 15h/16h : Projets d'activités :
 - 2 groupes d'âges : Mathilde et Pascale
 - 16h/16h30 : Collation,
 - 16h30/18h45 : Départ échelonné
 - **Vacances scolaires** : De 7h à 18h45 du lundi au vendredi
 - 7h/9h15 : accueil échelonné avec jeux libres et jeux de connaissances,
 - 9h15/9h45 : Collation et découverte des fruits,
 - 9h45/11h30 : Projets d'animations,
 - 11h30/12h : temps calme et hygiène,
 - 12h/13h30 : repas
 - 13h30/14h ou 15h : Temps calme et sieste,
 - 14h ou 15h/16h : Projets d'activités,
 - 16h/16h30 : Collation,
 - 16h30/18h45 : Départ échelonné

✚ TAP :

- Lundi et Jeudi de 15h à 16h30 : Saint Exupéry
 - 4 groupes
- Mardi et Vendredi de 15h à 16h30 : La colline
 - 3 groupes
- Un directeur, une directrice adjointe et deux ou trois animateurs sur les groupes, possibilité de renfort
- Plusieurs salles dédiés avec du mobilier adapté, cour de l'école, , salle polyvalente ou la Vivert, place, salle de motricité,
- **Organisation du rythme de vie des enfants,**
 - Saint Exupéry : Lundi et Jeudi :

- 15h/15h20 : Accueil des enfants et petite récréation,
- 15h20/16h30 : Ateliers
- La Colline : Mardi et Vendredi :
 - 15h/15h20 : Accueil des enfants, hygiène, levée de sieste, etc...
 - 15h20/16h30 : Ateliers

C'est seulement à partir de ce point là que les projets d'animation vont se mettre en place en rapport avec ce qui précède. Un lien sera fait avec les mercredis et le périscolaire.

La liste des actions n'est pas limitée puisqu'elle s'enrichira au cours de l'année.

Les objectifs pédagogiques :

1. Favoriser une bonne communication entre les acteurs éducatifs

Faire en sorte que les parents participent aux projets d'animations

- Création de documents écrits (feuille inscriptions, demandes particulières, etc...),
- Informations orales sur le contenu de la journée,
- Porte ouvertes trimestrielles,
- Créer des panneaux d'affichage,
- Inviter les parents sur des activités,

- Faire le premier pas vers les parents,
- Mettre une limite entre privé et professionnel,
- Garder son calme : écouter, entendre et analyser...

- 35 familles sont présentes sur les portes ouvertes,
- 10 parents ont participé a des projets d'animations,
- Les parents posent des questions sur le fonctionnement

Faire en sorte qu'il y aie une continuité entre le temps scolaire et le temps périscolaire,

- Discussions informelles,
- Temps de concertation,
- Réponses concertées,
- Utilisation commune des locaux même spécifiques,

- Etre respectueux du travail de l'autre,
- Partager les informations,

- Complémentarité dans les projets,
- Discours cohérents vers les enfants,

Faire en sorte que les projets d'animations se mettent en place avec les associations,

- Recherche de partenariats,
- Se présenter aux associations,
- Faires des échanges,

- Faire le premier pas vers les associations,
- Entretenir les relations acquises,

- 5 projets communs,
- Bonnes relations avec les associations

■ Faire en sorte que l'équipe d'animation soit capable d'évaluer son action,

- Réunion d'équipe toutes les semaines,
- Réunion de bilan construire et efficace,
- Temps de préparation,
- Création de documents d'évaluation,

- Oser dire,
- Savoir dire,
- Savoir entendre,
- Se remettre en question,

- De vrais projets en commun,
- Echanges régulier sur les groupes,
- Entraide et demande d'aide sur les activités,
- Les conflits sont ouverts

2. Permettre à l'enfant de créer ses propres projets

Faire en sorte que les animateurs connaissent la démarche de projets :

- Temps de formation sur la conduite de projets,
- Recherche d'information : financement, réglementation, etc..,
- Connaître les besoins de l'enfant,

- Savoir transmettre,
- Faire,
- Savoir faire,
- Faire faire,

- Tous les animateurs connaissent la démarche de projets,
- L'animateur a transmis son savoir aux enfants,

Faire en sorte que l'enfant soit capable de créer seul son projet :

- Mettre de la documentation à sa disposition,
- Aidez et guidez les projets,
- Création de projets,,

- Etre disponible et à l'écoute,
- Etre dynamique et motivant,,

- 5 projets collectifs ont vu le jour,
- 2 projets individuels ont vu le jour,

3. Permettre à l'enfant de s'épanouir en collectivité

Faire en sorte que l'enfant s'intègre dans un groupe :

- Proposer des activités collectives,
- Participer aux jeux avec eux même non menés,
- Discussion informelle avec les enfants,

- Rassurer,
- Disponible,
- Etre à l'écoute,

- Aucun enfant n'est mis à l'écart,
- L'enfant vient vers nous avec plaisir,

Faire en sorte que le rythme de vie de l'enfant soit respecté :

- Connaissance des besoins de l'enfant selon son âge,
- Adapter les activités et les temps de vie quotidienne,

- Rassurer,
- Disponible,
- Etre à l'écoute,

- Etre disponible et à l'écoute,
- Etre dynamique et motivant,,

- Les enfants sont moins fatigués,
- Les enfants s'énervent moins vite,

Faire en sorte que l'enfant accepte la vie en collectivité:

- Discuter avec les enfants sur la vie en collectivité,
- Etablir des règles de vie avec eux de façon démocratique,
- Faire respecter les règles de vie pour tous les enfants et les adultes,

- Etre un modèle,
- Savoir s'autocensurer,

- Pas de convocation par le directeur,
- Peu de dispute dans la cour,
- Les enfants sont courtois,

4. Aider l'enfant à découvrir le monde pour mieux le comprendre

Faire en sorte que l'enfant découvre de nouvelles cultures :

- Projets culturels, scientifiques et sportifs,
- Partenariats extérieurs,
- Visites extérieures,

- Etre tolérant et accepter l'Autre,
- Etre curieux et s'informer,,,

- Les enfants acceptent la différence,
- L'animateur répond aux questions de l'enfant,
- L'enfant connaît différentes cultures,

Faire en sorte que l'enfant respecte son environnement :

- Projets scientifiques sur l'écologie et la lutte contre le gaspillage,
- Visite de structures écologiques,
- Faire des menus adaptés,
- Création d'un jardin pédagogique,

- Montrer l'exemple,
- Etre à l'écoute,

- Bonne utilisation des poubelles,
- Les enfants sont motivés par le jardin,

Fait le 10/09/2015 à Toulon sur Allier

**Pour l'équipe d'animation,
Le directeur,
Sébastien Vergne**

Christelle Hélie

Pascale Bile

Bernadette Leboucher

Mathilde Bonnarde

Vial Françoise